



Pôle Haut-Niveau
Délégation haut-niveau des clubs
Comité Directeur des 24 avril 2020



Document de Travail

Propositions de modifications réglementaires

- 1. Joker Médical LFB.**
- 2. règles de participation U18 Elite.**
- 3. Nombre maximum de clubs en Coupes européennes.**
- 4. Protocole de match en NM1.**

1. Joker médical



Afin de protéger nos joueuses internationales et de permettre aux clubs de palier à la blessure d'une joueuse majeure de leur effectif en cours de saison malgré le périmètre restreint du marché, il a été proposé de réinstaurer un joker médical.

Règlement Sportif Particulier LFB

Validation du BF des 28 et 29 mars 2020 :

- Possible à partir de la 8ème journée retour et jusqu'à la fin de la saison régulière dans la limite de 1 par saison.
- Non comptabilisé dans la limite des 14 contrats .
- Prend fin au terme de l'inaptitude ; renouvellement possible dans la limite de 2 autorisations à participer .
- Un remplacement médical ne doit pas avoir, lors de la saison en cours, disputé de rencontre d'une compétition organisée par la FFBB dans une autre association ou société sportive affiliée à la FFBB, sauf dans le cas et dans les conditions prévus à l'article 8 des RSP LFB.
- Un même joker médical ne peut représenter plus de deux clubs différents au cours de la même saison sportive.
- Le nombre de joueuses non titulaires d'une licence de couleur blanche ou verte ne pourra excéder 5 .

Document de Travail

Définition de la joueuse majeure



- Une joueuse majeure est une joueuse professionnelle qui a joué 20 minutes de moyenne de temps de jeu sur les rencontres de la saison de LFB en cours, avec un minimum de 5 matches joués.

Il est rappelé que le remplacement médical se termine automatiquement au terme de l'arrêt de travail et/ou de l'inaptitude de la joueuse majeure remplacée.

Dans le cas où l'inaptitude de la joueuse serait prolongée, une nouvelle demande d'autorisation à participer devra être délivrée dans la limite: de 2 autorisations et pour 2 joueuses différentes maximum

2.Règles de participation championnats U18 Elite .

Les championnats Elite jeunes représentent les champs d' expression de nos meilleurs éléments et concourent au renforcement de notre Projet de performance Fédéral (PPF).

Afin de renforcer cet aspect, le Bureau Fédéral du 10 avril à proposé les modifications suivantes .

Règles de participation du championnat U18 Elite Filles.

Article 3 Règles de participation	Types de licences autorisées (NB maximum)	Licence 1C ou T (OCM) ou AST (0CASTCTC ou 1 CASTCTC)	3
		Joueuses issues des pôles espoirs	3

Mise en application : saison 2021-2022

3.Clubs engageables en championnats européens .

**Proposition du Bureau Fédéral du 28-29 mars :
8 clubs maximum**

4. Protocole de journée de rencontre NM1.



Afin d'harmoniser le déroulement des rencontres de NM1 le Bureau fédéral du 28-mars a validé le protocole que devront respecter les clubs recevant.

- Le club recevant a l'obligation de mettre à disposition un créneau de shooting de 1h30 à l'équipe adverse, le jour de match, dans la salle de match.
Ce créneau devra avoir lieu entre 10h et 14h30 maximum. Les clubs ont la possibilité de s'accorder sur un créneau hors de cette plage horaire.
 - Le club recevant devra mettre à disposition 10 ballons taille 7 BG4500 (*en fonction du partenaire*) pour ce créneau de shooting.
 - Le club recevant est dans l'obligation de jouer avec des ballons taille 7 BG4500 (*en fonction du partenaire*)
 - Le club recevant devra mettre à disposition des bouteilles d'eau minérale à l'équipe adverse pour ce créneau de shooting.
 - Le club recevant devra mettre à disposition 2 invitations pour chaque joueur et entraîneur de l'équipe adverse.
 - Pour les salariés et dirigeants du club adverse, 10 invitations supplémentaires pourront être mise à disposition.
 - Le club recevant devra mettre à disposition 2 invitations pour chaque arbitre et officiel de la table de marque.
-
- **Les pénalités financières en cas de non déroulement conforme ont été fixées.**
 - créneau de shooting non respecté : 250€
 - Ballon utilisé non conforme : 300€
 - Règle d'invitation pour le club adverse non respectée: 200€
 - Regale d'invitation pour les officiels non respectée : 200€